



MUELLER M. (1998), «The “Governance” Debacle: How the Ideal of Internetworking Got Buried by Politics», conference INET’98, <http://www.open-rsc.org/essays/mueller/govdec>.

A titre encore plus exploratoire, Internet livre aussi nombre de “papers” ou de documents de travail qui constituent des versions encore très préliminaires de recherches en cours et qui alimentent ainsi très rapidement le débat scientifique. Il faut donc à chaque fois être attentif au statut du document trouvé.

#### Exemple:

Mc DONNALD K., “Community based conservation: A reflection on history”, in *History of Conservation*, papers of the TILTECA (Theme on Indigenous and Local Communities, Equity and Protected Areas).

BIERMANN F., “Science as power in international environmental negotiations, Global environmental assessments between North and South”, n° 2000-17, Working paper of The Belfair Center for Science and International Affairs.



## Outils méthodologiques pour la production écrite du Mémoire-action

---

PAR Marc Maesschalck  
(UCL, FUSL, ISCO)<sup>1</sup>

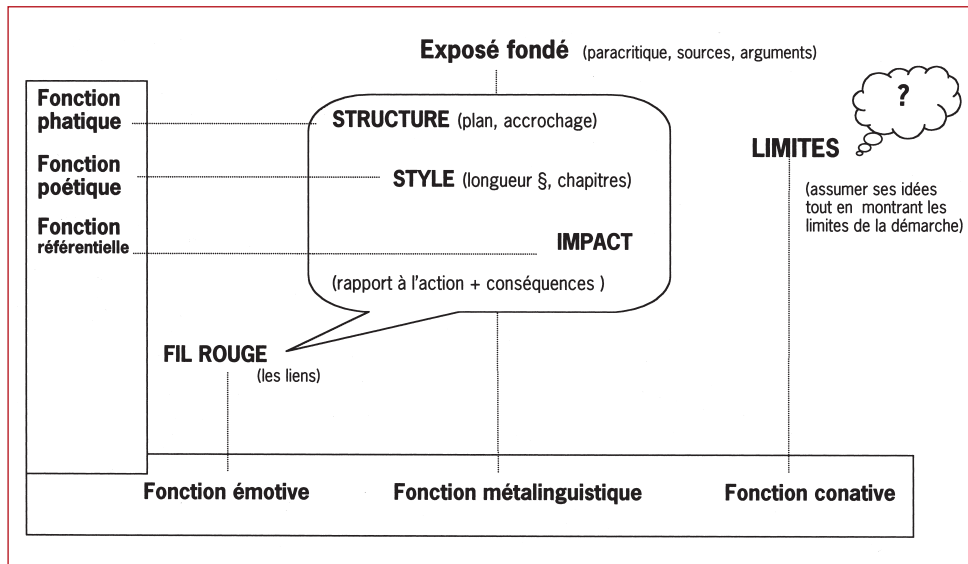
---

### Partie 2:

#### APPLICATION AU MÉMOIRE-ACTION

L'idée est qu'en reprenant les six fonctions du schéma de base de la communication, (voir fiche pédagogique &43) on obtient six outils qu'il est possible d'utiliser dans le cadre de la production d'un écrit. Ces six outils attirent chacun à leur tour l'attention sur un aspect de la communication écrite qui doit rendre optimale l'effort pour organiser les matériaux rassemblés autour d'une question et d'une hypothèse de travail.

Dans notre présentation, toute la phase de préparation préalable n'est pas abordée directement. C'est cependant elle qui constitue l'exercice proprement d'un mémoire. Il s'agit, pour le mémoire-action de l'élaboration d'une question liée à une situation d'action collective ou associative, de la formulation d'une hypothèse de travail permettant de situer l'apport pour l'action que voudrait réaliser la recherche, de la récolte de matériaux informatifs, d'analyses plus théoriques et d'un éventuel travail d'enquête, de l'interprétation de tous ces matériaux et, enfin, de l'identification de



certaines résultats produits par tout ce travail d'analyse (vérification, correction ou invalidation de l'hypothèse de travail).

Arrive, en effet, un moment où il faut transcrire tout ce travail. Or un mémoire est encore une entité autonome par rapport à tout le travail, parce qu'il n'est pas simplement un rapport de recherche ou d'entretien. **Il est un exercice d'argumentation qui tente de présenter les résultats à travers un raisonnement rigoureux et cohérent.** De plus comme mémoire-action, il a encore **la charge d'indiquer clairement les aller-retours entre l'analyse et l'action, avant - pendant - et après.**

### OUTIL 1: LA FONCTION ÉMOTIVE

Cet outil concerne la manière dont l'auteur (le rédacteur du mémoire) s'implique dans l'exposé écrit, conduit cet exposé en imprimant régulièrement sa marque.

Concrètement: être attentif à marquer la suite des étapes par de petites introductions au début des différents chapitres (une dizaine de ligne peut suffire): indiquer d'où on vient (résultats du chapitre précédent) et où on va (tâche du présent chapitre et rapport avec ce qui a été fait). Il devrait être possible d'avoir une bonne idée du mémoire uniquement en parcourant ces mini-introductions. Elles créent un pont entre l'introduction et la conclusion. C'est le fil rouge.

3. FITOUSSI J.-P., *Le débat interdit, Monnaie, Europe, Pauvreté*, Arléa, Paris, 1995, pp. 132-133.
4. *Ibid.*, p. 114.
5. MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, P.U.F., Paris, 2001(1<sup>ère</sup> éd. 1950), pp. 143-279, p. 154. Cf. ID., *Œuvres, T. II, Représentations collectives et diversité des civilisations*, Les Editions de Minuit, Paris, 1969, pp. 106-112.
6. LEVI-STRAUSS C., "Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss", in MAUSS M., *Sociologie et anthropologie, op. cit.*, pp. IX-LII, p. XLVII.
7. *Ibid.*, p. 270.

### Remarque sur les sources numériques (Internet)

Actuellement, pour une source publiée, la référence papier reste prioritaire. C'est elle qui est la base de vérification en cas de discussion. Il faut donc toujours prendre le temps d'identifier l'origine exacte d'une référence trouvée sur Internet.

De manière générale, les références à des sources de littérature technique sur Internet posent peu problème car il s'agit de donner un plus large accès à des revues téléchargeables en ligne ou de fournir des références à des articles à paraître. Dans tous ces cas, il suffit de donner la référence papier complète et d'indiquer, si nécessaire (par exemple pour un pre-print) l'adresse du cite.

#### Exemple:

BENKLER Y. (2000b), "Intellectual Property and the Organization of Information Production", in *International Journal of Law and Economics*, forthcoming, 40 pp., preprint à l'adresse <http://www.law.nyu.edu/benkler/1PetOrganization.pdf>.

Quand il s'agit d'une publication numérique exclusivement, les revues scientifiques précisent en général la manière dont elles veulent être citées.

L'Internet est surtout intéressant parce qu'il permet d'avoir accès à des textes intermédiaires préparatoires à des publications. On peut y trouver des textes de conférences, mais aussi des pre-draft de conférences qui connaissent parfois plusieurs versions en fonction des discussions qu'ils suscitent.

#### Exemple:

LEIB V. (2000), "Das Ende der Souveränität? Politik und Internet zwischen Selbst, Re- und Ko-Regulierung", Conférence du 30 novembre 2000, <http://www.icann-studienkreis.net/vleib.htm>.

	<b>Auteur (s)</b>	<b>Titre - ss-titres</b>	<b>Editeur ©</b>	<b>Lieu ©</b>	<b>Date ©</b>	<b>pages</b>
Livres	Initiale du prénom + NOM	Titre en italique. Ss-titre séparé par une virgule	Suivant information au verso de la page de garde	Information du ©	Information du © (préciser si date 1 <sup>er</sup> éd)	p. ou pp. suivant que une ou plusieurs pages citées
Collectifs	Même présentation des noms Soit suivi de (dir.) ou (ed.) ou premier nom suivi de & al.	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem
Articles (ou chapitre d'ouvrage)	Initiale + NOM	« Titre en romain entre guillemets » suivi de , in Norm revue en italique	X	X	Volume de la revue, année et numéro dans l'année 37 (2004), n° 2	Première et dernière pages, puis page(s) citées(s) pp. 5-36, p. 27.
Revues/magazines	Nom de la revue	Titre en italique. Ss-titre séparé par une virgule	Info souvent plus cachée (page de couverture ou verso, indications de l'imprimeur)	Idem	Idem	p. ou pp. suivant que une ou plusieurs pages citées
Rapport/manuscrit	Auteur si identifié ou institution. Simon, XXX	« Titre en romain entre guillemets »	Mention : rapport ou notes dactylographiées	X	Si indiquée sinon s.d. + (date supposée)	X
Document Internet	Initiale + nom	« Titre en romain entre guillemets »	Adresse du site	X	Si le document est daté	X

## OUTIL 2: LA FONCTION CONATIVE

Cet outil concerne le lecteur auquel on s'adresse en écrivant le mémoire. Il ne s'agit pas uniquement des évaluateurs, mais de tous les lecteurs potentiels (collègues, amis, autres étudiants qui viendraient consulter notre travail). Les moments privilégiés pour s'adresser à lui sont l'introduction et la conclusion. En cours de chemin, c'est la clarté des enchaînements qui soutiendra l'attention du lecteur (cf. outil 1).

Il est essentiel que l'introduction et la conclusion se répondent. La conclusion s'écrit en premier après le corps du texte (les différents chapitres), dans la foulée du dernier chapitre. L'introduction s'écrit en dernier lieu (même si pour se mettre les idées au clair, on a dans la phase préparatoire écrit une sorte de projet raisonné).

La conclusion donne toute la place aux résultats. C'est son point de départ. Elle reprend le point d'arrivée et rappelle comment (grâce à quelles étapes) on a pu y parvenir. Ensuite, elle évalue le trajet effectué et les résultats obtenus en fonction des résultats attendus (l'hypothèse de travail). Dans le cas du mémoire-action, il est important de préciser une dernière fois l'impact du travail sur le milieu d'action et d'assumer aussi clairement (aux yeux du lecteur, fonction conative) les limites de cet impact. On laisse ainsi la place à des objections ou à des perspectives complémentaires tout en défendant la valeur de ce que l'on a réalisé. Enfin, la conclusion peut se terminer par des questions en suspens, que l'on aimerait approfondir ou qui restent encore difficiles à traiter vu l'état de la situation.

L'introduction répond à la conclusion en exposant les résultats attendus et non les résultats obtenus. Elle part d'abord d'une indication claire pour le lecteur (fonction conative) de la motivation personnelle du rédacteur par rapport à son sujet et du lien particulier de ce sujet avec l'action. Ensuite, l'introduction expose le problème traité, résume très brièvement l'hypothèse de travail et les résultats escomptés. Enfin - et c'est la partie la plus importante - elle annonce comment elle entend traiter la question choisie, selon quelle méthode, et comment le plan de rédaction adopté correspond à un enchaînement cohérent qui permet d'avancer vers un résultat (lequel sera évalué par la conclusion).

Entre l'introduction et la conclusion, la fonction conative continue à jouer à travers la clarté du plan qui permet au lecteur d'adhérer à la démarche. De même, la clarté des références dans l'utilisation des sources est aussi un signe d'honnêteté et une volonté d'information à l'égard du lecteur.



### OUTIL 3: LA FONCTION MÉTALINGUISTIQUE

En termes d'écriture d'un mémoire, c'est sans doute, l'outil central. Il concerne l'organisation qui assure le caractère scientifique de la présentation des recherches.

Quatre activités interviennent dans la construction du raisonnement qui organise le mémoire: distinguer, fonder, argumenter et proposer.

- Distinguer d'abord: faire attention au statut de ce que l'on expose. S'agit-il d'une description ou d'un jugement (descriptif ou normatif)? Présenter le contexte historique, social et économique d'une question, la situer dans un cadre législatif ou politique, c'est décrire le problème. De même, pour identifier les acteurs en présence, retracer les faits concernés, etc. De même quand on explique concrètement un type de méthode mis en application. Mais dès que l'on juge des faits, que l'on interprète, que l'on se prononce sur le bien fondé d'une position ou d'une méthode, on passe à un exercice normatif. Il faut soigneusement distinguer les deux et les séparer dans l'exposé.
- Fonder: apporter les preuves de ce que l'on avance. Soit les descriptions s'inspirent de travaux réalisés par d'autres (les signaler et les utiliser selon les règles respectant la propriété intellectuelle des idées). Soit les jugements reprennent des idées formulées ailleurs par des experts ou par une autorité politique ou juridique (les signaler, etc.). Si l'on avance une idée personnelle, il faut l'appuyer sur des observations réalisées par soi et préciser lesquelles, dans quel cadre, avec quelle méthode. Les impressions ne sont pas de mise.
- Argumenter: les jugements n'ont d'intérêt que s'ils permettent de faire progresser la question posée au départ. Il faut donc organiser l'ensemble selon un raisonnement qui permet soit d'appliquer un principe général à une situation particulière, soit de poser une hypothèse, puis de l'invalider et de l'éliminer pour aller vers d'autres solutions possibles).
- Proposer: enfin le raisonnement doit aboutir à des propositions précises relatives - vu le mémoire action - à des contraintes d'action et qui pourraient être réellement testées. Les recommandations générales qui ne sont pas assorties d'un projet d'opérationnalisation sont sans intérêt.

Comme il faut fonder ce que l'on avance, la fonction métalinguistique demande d'être attentif à des règles de paracritiques élémentaires. Celles-ci concernent en particulier la manière de faire des références intrapaginales. Différents systèmes existent. Nous



en exposerons deux. Le premier a l'avantage de donner un maximum d'information dans le corps du texte. Le second est plus économique et tend à s'imposer dans les sciences sociales. Il est déconseillé de mélanger deux systèmes de référence différents. On peut personnaliser ces systèmes, mais il est impératif de garder tout le temps les mêmes choix pour des raisons de cohérence et de lisibilité.

#### Système 1: Notes en bas de page.

Le principe est de donner lors de la première citation d'une source, l'ensemble des références qui permettent de l'identifier et de la retrouver, à savoir: nom et prénom de l'auteur, titre, éditeur, lieu d'édition, date, page citée. Ces informations se modulent suivant de nombreux cas différents en fonction des types de source utilisés. Nous donnons un aperçu des principaux cas. (Voir tableau en page 6)

Dans le système de note de bas de page, les références sont distinguées selon qu'elles sont citées dans le corps de texte ou qu'il s'agit d'un renvoi indirect (une idée qui appuie ce que l'on dit ou que l'on suit en la reprenant avec ses mots). Dans le deuxième cas, la citation est précédée de "Cf." ou de "Cfr". On choisit l'un ou l'autre et l'on s'y tient.

Quand on ne parvient pas à trouver une information, il faut l'indiquer: s.d. (sine die = sans date), s.l. (sine loco = sans lieu). XXX pour un texte sans auteur précis.

Une fois la première citation réalisée, le système de référence se met en route et prévoit tous les types de répétition:

- Vous citez la même source dans deux ou plusieurs notes successivement. Vous utilisez *ibid.* si la page est différente, *ibidem* si c'est la même page.
- Vous citez un même livre ou article, mais pas successivement: vous utilisez Initiale NOM, Titre, suivi de *op.cit.*, puis page (s) citée (s). (= *opus citatum*).
- Vous citez successivement deux fois le même auteur pour des ouvrages ou articles différents, vous utilisez *ID.*

#### Exemple:

1. Cf. AGLIETTA M. et ORLEAN A., *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, Paris, 2002, p. 95.
2. SIMMEL G., *Philosophie de l'argent*, trad. par S. Cornille et P. Ivernel, P.U.F., Paris, 1987, pp. 155-157; cité par AGLIETTA M. et ORLEAN A., *op. cit.*, p. 105.